



Audience bilatérale Cfdt avec les directeurs de cabinet du pôle ministériel

Mardi 20 mai 2025

Redonner du **sens à l'action publique**, restaurer un **dialogue social respectueux**, et défendre une **transition écologique juste**.

Les principes Cfdt rappelés en préambule

- Une action syndicale constructive, exigeante et responsable.
- Le respect du travail réel et des agents.
- Un dialogue social qui ne soit pas une formalité, mais un levier de transformation.

Rétablir la confiance : reconnaître les agents, revaloriser leur travail

La **Cfdt** exige **une reconnaissance pleine et entière des missions** essentielles réalisées par les agents du pôle ministériel : environnement, énergie, biodiversité, mer, transport, logement...

Stop aux suppressions d'effectifs déconnectées des besoins de terrain. La **Cfdt** alerte sur le **découragement croissant** des équipes, usées par des réorganisations continues non concertées.

Revalorisation salariale et carrière : le "**pouvoir de vivre**" passe par une politique RH fondée sur la reconnaissance des compétences et une gestion prévisionnelle équitable.

La **Cfdt** a rappelé son engagement à défendre **TOUS** les agents, quelque soit leur corps d'appartenance et leur nombre. La **Cfdt** a notamment rappelé pour les OPA, la nécessité d'obtenir des engagements concrets nécessaires à la sécurisation de leur statut : rémunérations, perspectives professionnelles...

Un dialogue social à rebâtir avec la DRH

La **Cfdt** dénonce **le dialogue social dégradé** et l'attitude fermée de la DRH du pôle ministériel. Pour exemple, la situation des inspecteurs de la sécurité des navires au regard de leur exposition à la fibre d'amiante. Des réponses doivent être apportées.

Elle appelle à **restituer des espaces d'écoute et de négociation réels**, sur les réformes structurelles (Revue des missions, SGCD, réorganisations) comme sur les dossiers RH du quotidien (télétravail, promotions, mobilités).

Proposition CFDT : ouverture immédiate de négociations sur un pacte social ministériel fondé sur les valeurs du service public et du respect des agents.

Une transition écologique juste, au service de tous les territoires

- La transition ne peut se faire **sans les agents qui la mettent en œuvre.**
- La **CFDT** exige des **moyens humains et budgétaires adaptés.**
- La Transition Ecologique Juste doit **réduire les inégalités territoriales**, pas les renforcer.

Les suppressions de postes (ex. à VNF, OFB...) sont **incompatibles avec les ambitions climatiques** du gouvernement.

Les transformations numériques, écologiques et organisationnelles doivent être **accompagnées**, et **co-construites avec les agents.**

Proposition CFDT : intégrer une clause de « justice sociale » dans chaque projet de transition écologique ministérielle.

Des services publics accessibles, humains et efficaces

- **Contre la déshumanisation** des services : la CFDT alerte sur les effets délétères de l'empilement de réformes, la centralisation préfectorale (SGCD), et la perte de sens pour les agents.
- Elle demande le respect des missions des DDI, DREAL, DIR, DIRM, OFB, ANCT, etc. : **la cohérence des politiques publiques** doit être maintenue, y compris dans les territoires ultramarins.

Ce que propose la CFDT : construire, pas seulement contester

- Des diagnostics partagés
- Des négociations thématiques sérieuses
- Des solutions équilibrées pour les agents et l'administration
- Une approche systémique des enjeux (écologie, RH, numérique, service public)

En conclusion

« La **CFDT** n'est pas là pour bloquer, mais pour construire. Mais elle exige que la reconnaissance du travail, la justice dans les transitions, et le respect des agents soient remis au cœur de l'action ministérielle. »